

(27/9//22) La Région de Bruxelles-Capitale organise une **enquête publique** autour du projet de plan régional sur **l'environnement électromagnétique à Bruxelles**

Une nouvelle législation « Ondes » débarquera bientôt et la région nous demande notre avis. Il nous reste 3 jours pour agir (jusqu'au 30/09 23h.59) !
Tout le monde peut répondre Bruxellois ou non.

Augmenter les normes d'exposition, c'est évidemment baisser la protection des Bruxellois. Bref, toujours plus de pollution électromagnétique pour l'arrivée de la 5G et son cortège d'appareils connectés.

Nous vous suggérons de répondre en utilisant le formulaire de la page web de l'enquête publique :

<https://environnement.brussels/thematiques/ondes-et-antennes/enquete-publique-projet-de-plan-regional-sur-lenvironnement-electromagnetique-bruxelles>

(cliquer sur "mail"), et en plus par email à ep-ondes@environnement.brussels

Exemples de réponses :

teslabel :

www.teslabel.be/activites-et-appels/485-145-vm-a-bruxelles--ouvrez-les-yeux-avant-que-les-micro-ondes-ne-vous-les-ferment-

+ ajout d'un paragraphe : A propos de la "limitation" de l'augmentation de norme à 9,19 V/m en intérieur :

- ce ne sont pas tous les citoyens qui passent la majorité de leur temps en intérieur
- certains dorment dehors (les SDF...)
- la plupart des citoyens dorment fenêtre ouverte en période de chaleur, dès lors la norme de 14,5 V/m prévaut; or cette période est la plus critique pour l'effet thermique dont la négation n'empêche pas l'existence

Ondes.Brussels : courrier [ici](#) .

grONDES : [ici](#)

Collectif stop5G.be , [ici](#)

IEB : <https://drive.google.com/file/d/1RRCZXRJUhSzYERx36wuOrM1CUpLoNHUk/view>